

LE MONDE ILLUSTRÉ.

Montréal, 27 septembre 1884

SOMMAIRE

TEXTES : Cinquième tirage de nos primes. — Entre-nous, par Léon Lédieu. — L'ommelette de l'amiral, par Faube t-Dumontel. — La descente de croix. — Un conseil par semaine, par Octave Sully. — Notes et impressions. — Poésie : Le prisonnier sur parole, par Amélie Béseau. — La Chambre No. 7 (suite), par Raoul de Navery. — La navigation aérienne par l'électricité. — De partout. — Nos primes. — Récréations en famille : Devinette-Anagrammatique, logogriphe et rébus. — Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Paris : Le nouvel aérostat dirigeable électrique de MM. les capitaines Renard et Krebs. — La descente de croix. — Gravure du feuilleton.

CINQUIÈME TIRAGE DE NOS PRIMES

Le cinquième tirage des primes du *MONDE ILLUSTRÉ* (numéros du mois de septembre), aura lieu lundi soir, le 6 octobre, à huit heures, dans la salle publique de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Nos lecteurs sont spécialement invités à y assister.

ENTRE-NOUS

Nous avons reçu des nouvelles de nos futurs Égyptiens.

Leurs premières impressions, vous les connaissez : ennui presque général, mal de mer et malaise résultant d'un nouveau régime. La vie à bord est d'une monotonie agaçante pour qui ne cherche pas une diversion dans le travail et la lecture.

Debut le matin à cinq ou six heures, le voyageur admire d'abord le lever du soleil, spectacle splendide en mer, puis après avoir respiré à pleins poumons l'air salé et gagné un appétit à digérer des cailloux, il déjeune, fume et remonte sur le pont où, de concert avec les autres passagers, il contemple de nouveau l'horizon borné de tous côtés par la voûte bleue.

Après avoir bien réfléchi, causé, fumé, ce tableau immuable que l'on a toujours devant les yeux finit par ne plus intéresser, on se laisse aller au sommeil provoqué par le balancement régulier du navire. Quand on se réveille, c'est toujours le même horizon, la même immensité, la même solitude.

Aussi, dans ces longues journées, le moindre incident a-t-il son importance. Le cri : "une voile, un navire en vue !" est accueilli avec joie ; aussitôt, un mouvement général se fait remarquer sur tout le pont ; des escaliers émergent des voyageurs qui fuyaient l'ennui en cherchant le repos dans leur cabine ; le fumoir se vide, et bientôt il est curieux de voir tous les yeux se diriger du même côté, cherchant dans le grand désert le point signalé car on en est bien éloigné et on ne peut le distinguer qu'à l'aide d'une lunette d'approche.

Puis le point grandit, grossit, prend de nouvelles proportions de quart-d'heure en quart-d'heure pour devenir superbe trois mâts ou colossal vapeur de six mille tonneaux. On échange les saluts, puis chacun continuant sa route, la masse énorme s'éloigne, diminue, redevient point noir à peine perceptible jusqu'à ce qu'enfin il se confonde avec les flots et disparaît.

On dit adieu, on souhaite bon vent et bonne mer à ce passant qui court les mêmes hasards que ceux auxquels on est exposé soi-même, et quand on constate qu'une fois encore on est seul au milieu de cette immensité, on éprouve un regret, une sensation semblable à celle qu'on ressent en disant adieu à un ami.

Nos voyageurs ont heureusement des livres, des jeux, etc., qui vont les distraire pendant les vingt-cinq jours nécessaires pour les transporter à l'endroit où doit avoir lieu la représentation donnée par le général Wolseley.

Les cataractes du Nil ressemblent beaucoup à nos rapides, et comme on a à remonter le fleuve, l'ouvrage de nos gens consistera surtout à faire des portages.

Ce ne serait qu'un jeu pour des Canadiens s'il s'agissait de travailler ainsi chez nous, mais là-bas, ce ne sera pas gai tous les jours.

Enfin, le vin est tiré, il faudra l'avaler.

Si la mer a ses dangers, le "plancher des vaches," comme les marins appellent d'une manière très irrévérencieuse la terre ferme, a bien aussi ses périls, et nous venons d'en avoir la preuve, il y a quelques jours, dans l'ouragan qui est venu s'abattre sur notre bonne ville de Québec.

La vieille cité n'a pas de chance, c'est toujours elle qui attrappe les coups, et quand ce n'est pas le feu c'est le vent et la grêle qui s'en mêlent.

L'orage avait été prédit par M. Perrin, successeur de Vennor, cassandre de la météorologie, mais on était loin de supposer qu'il aurait cette violence extraordinaire qu'on a malheureusement constatée.

Cela n'a guère duré que cinq minutes, mais que de dégâts pendant ces trois cents secondes. L'église Saint-Jean, la sacristie, l'école des Frères et nombre de maisons particulières ont eu leurs toitures complètement enlevées et transportées à des distances considérables.

Plusieurs personnes ont été blessées par les débris que la tourmente dispersait dans toutes les directions.

Puis tout est rentré dans le calme.

Les perturbations atmosphériques ont été du reste un peu générales pendant cette malheureuse journée, et le télégraphe nous a informé que, dans certains endroits des provinces maritimes, il était tombé jusqu'à six pouces de neige.

* *

L'affaire Lynam occupe toujours l'attention du public ; les témoignages de la demande et de la défense ont été entendus, les avocats ont plaidé leur cause et le juge doit donner son jugement sous peu.

Les doctes membres de la Faculté ne s'entendent pas — comme souvent, pour ne pas dire comme toujours — ; pour les uns, Mme Lynam est folle dangereuse, folle à lier ; selon les autres, jamais personne n'a eu l'esprit plus sain, et ces derniers sont bien prêts à admettre que leurs confrères qui ne partagent pas leurs opinions ont complètement perdu la tête.

Parmi les premiers, un médecin aliéniste est venu affirmer qu'il se faisait fort de découvrir, en une seule visite, si une personne jouissait de sa raison ou non.

Cette affirmation ne semble pas avoir convaincu tout le monde, et, pour ma part, je ne pourrai jamais admettre qu'un savant, si savant qu'il soit, puisse prononcer un jugement exact, en matière aussi délicate, en aussi peu de temps.

Quoi qu'il advienne de cette affaire, le public aura gagné à ce qu'elle ait été portée devant les tribunaux, en ce sens que l'attention du gouvernement a été attirée sur l'administration des asiles des aliénés et sur les réformes à faire.

Il en est une surtout qui devient nécessaire, indispensable : c'est la nécessité de nommer plusieurs médecins chargés d'examiner et de soigner les malades de ces établissements.

Le personnel médical de la maison de la Longue-Pointe, par exemple, se compose de deux médecins, dont l'un vient une ou deux fois par semaine, et l'autre tous les jours. C'est dire que toute la charge retombe sur ce dernier.

Un médecin pour *neuf cent cinquante* patients, c'est ridicule, et il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater qu'il lui est impossible d'étudier chaque cas et de lui accorder les soins et l'attention qu'il mérite.

Il est évident que dans des conditions semblables des erreurs très regrettables peuvent être commises sans que le médecin soit à blâmer.

Au reste, l'affaire Lynam n'est pas la seule que les tribunaux auront à juger, car le demandeur, M. Perry, a exprimé l'intention de soumettre un autre cas du même genre, celui de Mme Sherif. A Beaufort, on parle également d'une autre cause identique.

Vous le voyez, de tous côtés on travaille dans le même but.

* *

Par contraste à ces malheureux qui désirent recouvrer une liberté qu'on leur a confisqué injustement, nous nous trouvons en présence d'un cas diamétralement opposé.

Il s'agit d'un individu qui tiendrait beaucoup à être reconnu comme fou et à pensionner à l'asile de la Longue-Pointe.

C'est le fameux de Wolfe, vous savez, ce monsieur bigame et faussaire qui est en prison depuis quinze jours environ.

Après tout, cette idée de vouloir se faire envoyer chez les fous me semble très raisonnable et venir d'un cerveau très bien pondéré et parfaitement sain.

De Wolfe se trouve, en effet, dans de très mauvais draps : il est accusé de faux, ce crime a été commis par lui en Canada, les preuves sont écrasantes et, comme son père ne veut pas s'exécuter et venir à son secours en indemnisant les victimes qu'il a faites, il ne peut éviter la Cour du Banc de la Reine, et par suite une condamnation.

Cette perspective d'aller passer quelques années au pénitencier n'est pas très engageante, et c'est sans doute à force de se retourner dans sa cage que le prisonnier a découvert cette idée lumineuse de devenir fou — *pro tempore*.

Ce serait bien simple, il irait vivre à la Longue-Pointe pendant quelques mois, toute poursuite contre lui serait abandonnée, et un beau matin on découvrirait qu'il est parfaitement guéri.

Résultat : pardon du papa, pardon de la femme numéro un, nullité du mariage avec Mme de Wolfe numéro deux, et pas de restitution des sommes es-croquées.

Et dire qu'il y a des gens — des avocats — qui vont venir mettre des bâtons dans les roues.

* *

À propos d'avocats, je relisais dernièrement, dans un vieil ouvrage, la formule du serment qu'ils devaient faire vers la fin du moyen-âge.

Certains articles sont assez curieux, et c'est pour cela que je vous les citerai dans leur style naïf :

"Les avocats jureront que bien et loyalement l'office d'avocaterie ils exerceront.

"Item que de nulle cause qui ne leur semble estre juste et telle qu'elle se puisse de raison soutenir, ils ne se chargeront.

"Item que les causes desquelles ils seront chargés, le plus tost qu'ils pourront les délivreront.

"Item que nuls articles impertinens en leur escript ils ne escriront.

"Item que selon la qualité et quantité de la cause et condition de la personne, de leurs salaires modérément se payeront.

"Item qu'ils viennent le plus matin qu'ils pourront.

"Item que l'audience n'empêcheront.

"Item que si en une cause y a plusieurs avocats, l'ung tant seulement la plaidoira, et les autres se tairont.

"Item qu'ils ne feront aucune collations au parquet."

Combien d'avocats observent de nos jours ces préceptes du vieux temps ?

* *

Puisque j'ai fait une citation, j'en ferai encore deux autres qui portent leur enseignement.

Vous entendez tous les jours des gens dire, après avoir lu un article, une poésie, une nouvelle, n'importe quoi : "Parbleu ! ce n'est pas nouveau, cela, et on l'a déjà dit."

De là à accuser l'auteur de plagiat, il n'y a qu'un pas, et comme ces sortes d'accusations ne sont pas rares chez nous, on lira avec plaisir ce qu'en dit un vieil écrivain de bon sens, le chevalier d'Accilly :

Dis-je quelque chose assez belle ?

L'antiquité tout en cervelle

Prétend l'avoir dite avant moi.

C'est une plaisanterie donzelle !

Que ne venit-elle après-moi ?

J'aurais dit la chose avant elle.

et Alfred de Musset dans *Namouna* :

Il faut être ignorant comme un maître d'école

Pour se flatter de dire une seule parole

Que personne ici-bas n'ait pu dire avant vous.

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

C'est bien clair : rien de nouveau sous le soleil.

* *

Le nouveau, tout le monde le cherche, tout le monde fait la chasse au nouveau, et parmi les chercheurs les Américains occupent le premier rang.

Voyez les annonces de Forepaugh, du grand Forepaugh, le rival de l'immense Barnum, pouvez-vous imaginer quelque chose de plus abracadabrant ?

Depuis quinze jours, vous ne pouvez ouvrir un journal sans voir aussitôt une gravure représentant "l'Éléphant blanc, l'animal sacré," la "Lumière de l'Asie," la "Perle du Temple," "l'Étoile du Firmament," "l'Éblouissement du Monde," etc.